

Facture N°: F1605067
Date : 03 Juin 2016
Dossier N°: 2016-06-007 Mr Mme LE MANH

Mr et Mme LE MANH

115, Rue de Rochopt
91800 BOUSSY ST ANTOINE

Mode de Règlement : Par chèque à réception

Délai de paiement :

Merci d'indiquer le numéro de facture sur le règlement

Libellé	Qté	P.U. T.T.C.	TOTAL T.T.C.
Mission comprenant :	1	450.00 €	450.00 €
x AMIANTE Vente			
x DPE			
x Diagnostic électricité			
x Etat des risques naturels et technologiques			
Adresse du bien: Maison individuelle			
115, Rue de Rochopt 91800 BOUSSY ST ANTOINE			
		Total HT	375.00 €
		TVA 20 %	75.00 €
		Total TTC	450.00 €

Règlement : à réception de facture, net et sans escompte.

Conditions de Paiement :

Les paiements anticipés ne donnent pas lieu à escompte.

En cas de retard de paiement seront exigibles conformément à l'article L441-6 du code du commerce une indemnité calculée sur la base trois fois le taux légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros (Loi applicable au 1^{er} Janvier 2013)

Pour le règlement par virement :

RIB: 10207-00064-0464031400-13- IBAN: FR76-1020-7000-6404-0640-3140-013 BIC: CCBPFRPPMTG

TVA Intracommunautaire N°: FR08440407773